



Communiqué de presse

Le 15 juin 2023

Réélu Président du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts, Joseph Pascual annonce le lancement des Assises nationales de la sobriété foncière

À l'issue de la réunion du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts qui s'est tenue le jeudi 15 juin, Joseph Pascual a été réélu Président à l'unanimité pour un nouveau mandat de deux ans. À cette occasion, il a annoncé que le prochain Congrès national de la profession, prévu en juillet 2024, sera transformé en Assises nationales de la sobriété foncière. Ce temps d'échanges et de travail se déroulera simultanément dans quatre villes de l'hexagone et des territoires ultramarins et sera pour la première fois ouvert à tous les professionnels du cadre de vie et les acteurs publics.

Joseph Pascual, réélu Président du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts



Arrivé à la tête de l'instance ordinale en juin 2021, Joseph Pascual a été réélu à l'unanimité par ces pairs jusqu'en 2025.

Le Bureau de la profession sera composé de :

- Séverine Vernet (Première Vice-Présidente)
- Luc Lanoy (Vice-Président)
- Xavier Prigent (Vice-Président)
- Antoine Vinceneux (Trésorier)
- Christian Rouaix (Secrétaire)

Refonte de l'accès à la profession et des modes d'exercice, réflexion sur la place de l'Ordre dans la société et son rôle pour accélérer la transition écologique, lancement du plan "géomètre-expert 2030"... Ce premier mandat aura connu le lancement et l'aboutissement de nombreux chantiers.

"Nous avons fixé un cap ambitieux afin de poursuivre la nécessaire transformation de la profession et aujourd'hui nous pouvons être fiers de ce qui a été accompli. Le géomètre-expert est reconnu comme garant du cadre de vie des Français, au cœur des enjeux liés à l'aménagement des territoires", a déclaré Joseph Pascual, "c'est une dynamique collective et je tiens à saluer l'engagement de tous les collaborateurs de l'Ordre, et plus généralement l'ensemble de mes consœurs et confrères".

Le mandat qui s'ouvre va nous permettre d'accélérer ces transformations. Dès le 16 juin, l'ensemble des géomètres-experts, dans le cadre des travaux relatifs à la compliance, seront mobilisés pour définir la raison d'être de la profession. Ensuite sera définie la raison d'être de l'Ordre des géomètres-experts. L'ensemble de ce travail conduira à doter l'Ordre des géomètres-experts de lignes directrices et d'un corpus de « soft law », pour aligner ses ambitions et les pratiques professionnelles. Ce grand chantier du mandat vise à répondre toujours mieux aux défis d'une société en pleine mutation, ainsi qu'aux attentes des clients et concitoyens en adoptant une posture de supervision.

La profession est également amenée à jouer un rôle central pour accompagner les élus et décideurs publics dans le cadre de la trajectoire de Zéro Artificialisation Nette (ZAN). L'expertise du géomètre-expert en matière de foncier et de droit lui permettra de proposer des modèles d'aménagement et

de gestion des espaces qui puissent conjuguer développement des territoires et sobriété foncière. Parce que la profession souhaite être force de proposition

sur ce sujet d'envergure, le Conseil supérieur a décidé d'organiser son 47ème Congrès sous forme d'Assises nationales de la sobriété foncière.

Lancement des Assises nationales de la sobriété foncière

"La mise en place d'une stratégie d'optimisation du foncier à l'échelle nationale implique de faire appel aux experts du foncier, de l'aménagement des territoires et du cadre de vie que sont les géomètres experts", indique Joseph Pascual, *"c'est pourquoi nous avons décidé de lancer les Assises nationales de la sobriété foncière"*. Elles seront ouvertes à tous les acteurs publics et privés de l'aménagement, de la construction et du cadre de vie pour réfléchir à la mise en oeuvre de cet objectif.

L'événement se déroulera en simultané dans quatre villes de l'hexagone et des territoires ultramarins les 3 et 4 juillet 2024 :

- Aix-en-Provence
- La Rochelle
- Fort-de-France
- Épernay

Ce temps d'échanges et de travail permettra de lancer des pistes de réflexion et d'actions pour soutenir la stratégie d'optimisation du foncier que souhaite mettre en place le Gouvernement.

"À l'heure de la crise du logement et des enjeux liés au climat, il nous faut réfléchir à notre manière d'habiter le territoire et proposer des solutions très opérationnelles pour répondre aux défis d'aujourd'hui et à venir. Les Assises nationales de la sobriété foncière témoignent de notre mobilisation pour améliorer le cadre de vie des habitants de tous les territoires, en ville comme en à la campagne", a conclu Joseph Pascual.

CONTACT MÉDIA

Hâ-Hâ & Associés

Maxence Challut - maxence.challut@ha-ha.fr - 06 40 78 86 19

LES CHIFFRES CLÉS DE LA PROFESSION DE GÉOMÈTRE-EXPERT

1 878 géomètres-experts inscrits au tableau de l'Ordre

2 205 établissements répartis sur l'ensemble du territoire

Une branche de 8 600 salariés structurée essentiellement en PME

À PROPOS DE L'ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS

Depuis 1946, l'Ordre des géomètres-experts est délégataire d'une mission de service public de régulation de la profession. Personne morale de droit privé créée par la loi du 7 mai 1946, l'OGÉ a pour vocation à représenter la profession auprès des pouvoirs publics, veille à la discipline, et s'assure de la qualité de service fourni aux consommateurs. Il est le garant du respect de la déontologie et des règles de l'art et agit, à ce titre, en tant qu'autorité indépendante. Depuis sa création, l'institution ordinale a évolué pour devenir une véritable instance de management stratégique de la profession.